

AVIS

CONCERNANT LES ENJEUX, LES ORIENTATIONS ET LES OBJECTIFS LIÉS À LA VALORISATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL À MONTRÉAL



Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
565, boulevard Crémazie Est, bureau 2500
Montréal (Québec) H2M 2V6
crftgmm@ftq.qc.ca
www.montrealmetro.ftq.qc.ca

DÉPOSÉ À LA
COMMISSION
D'AGGLOMÉRATION
SUR LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET URBAIN
ET L'HABITATION
DE MONTRÉAL

MAI 2012

PRÉAMBULE

Le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain représente les affiliés de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) de la grande région métropolitaine de Montréal. Nous représentons ainsi plus de 200 000 travailleurs et travailleuses de tous les types d'industries et de services, du secteur privé et du secteur public. Notre mission fondamentale vise l'amélioration des conditions de travail et de vie de nos membres et il va de soi que toutes les questions reliées au développement social et économique de la région nous interpellent.

Le Conseil siège au Forum socioéconomique de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ), au Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal (CRPMT – Emploi-Québec) ainsi qu'aux conseils d'administration de toutes les Corporations de développement économique communautaire de Montréal (CDEC) et par le fait même des Centres locaux de développement (CLD). Notre présence au sein de ces organismes permet au Conseil de bien connaître les conditions socioéconomiques dans lesquelles vit la population de Montréal et d'identifier les quartiers qui demandent une attention particulière des élus et des intervenants des différents gouvernements.

Ce n'est pas d'hier que les Conseils régionaux de la FTQ s'impliquent activement dans le développement local et régional. Les crises économiques successives (1981 et 1990), ont provoqué d'innombrables pertes d'emplois et l'appauvrissement grandissant de parties importantes de la population des régions ainsi que de quartiers complets des grandes villes. La FTQ était alors appelée à élargir son action et à participer activement à la revitalisation de pans entiers du Québec et à la réintégration sociale de milliers de femmes et d'hommes exclus du marché du travail. C'est suite à un colloque sur le développement régional, tenu à Jonquière en 1994, que la FTQ adopta résolument une politique de présence et de participation aux organismes de développement local et régional. Une somme considérable d'énergie fut investie par le Fonds de solidarité de la FTQ, entre autres, dans la formation de nos représentants et de nos représentantes à ces instances.

Mais bien avant le colloque de Jonquière, dans les années 60, des syndicats étaient à l'œuvre sur la Côte-Nord (Fermont, Gagnon, Schefferville), en Abitibi-Témiscamingue (avec la création de Tembec), au Saguenay/Lac-Saint-Jean, en Mauricie, à Montréal (dans certains quartiers, notamment le Sud-Ouest où la détérioration du tissu industriel était fort avancée). C'est d'ailleurs la mobilisation de toutes les forces vives du sud-ouest de Montréal qui allait mener à la création de la première CDEC du Québec, le Regroupement économique et social du Sud-Ouest, le RESO. Il en a été de même pour l'Est de Montréal dans les années 80, là aussi la dégradation du tissu industriel a conduit à la création de la CDEST. Le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain participa activement à la mise sur pied du RESO et de la CDEST au début des années 80 et siège, depuis ce temps, aux 10 CDEC de Montréal.

LA FORMULE CDEC : UNIQUE, EFFICACE, ÉCONOMIQUE, RASSEMBLEUSE

Plusieurs atouts majeurs ont convaincu le Conseil de s'impliquer dans les CDEC :

Leur pertinence

La première CDEC est née du besoin et de la volonté affirmée de la population des quartiers, en l'occurrence du sud-ouest de Montréal, de se prendre en mains. Le Sud-Ouest était décimé par les nombreuses fermetures des usines survenues dans les années 60 et 70, et aux prises avec des problèmes de pauvreté importants.

Les CDEC qui ont suivi ont vécu sensiblement le même cheminement dans leurs quartiers respectifs.

Les citoyennes et les citoyens avaient dès lors compris qu'ils devaient faire partie de la solution et même devenir les leaders de leur développement. On n'attendrait plus passivement l'aide des gouvernements mais on serait désormais proactifs et impliqués concrètement dans la renaissance de nos quartiers. En d'autres termes, maîtres de notre destinée.

Leur représentativité

Le conseil d'administration des CDEC est un microcosme de la communauté dans laquelle il évolue. Les membres du conseil d'administration proviennent du milieu des entreprises, du milieu communautaire, des institutions publiques et du milieu syndical. Si les intérêts de chacun des groupes peuvent sembler divergents à première vue, l'objectif commun, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie de la communauté, permet de trouver les consensus nécessaires pour agir. Les débats sont nombreux, respectueux et toujours enrichissants, les uns apprenant des autres.

Suite à l'adoption de la Loi 34, on remarque que la plupart des CDEC, sinon la totalité, ont gardé le caractère démocratique représentant l'ensemble de la population. Cette forme de conseil d'administration représentatif et démocratique donne une crédibilité à la CDEC et motive souvent les entrepreneurs à venir y présenter leur projet de développement à des fins d'information voire de consultation.

La proximité avec le milieu

Être physiquement implanté au cœur des quartiers où l'on veut intervenir est un avantage indéniable quand on veut faire de la réinsertion sociale et du développement économique. La connaissance des gens, de leurs conditions de vie, de leurs contraintes, de leurs projets, de leurs espoirs permet le rapprochement nécessaire à la mise sur pied de projets d'insertion qui collent à leur réalité et à leurs besoins. C'est pourquoi, les CDEC s'occupant d'employabilité reçoivent régulièrement des mandats d'Emploi-Québec qui reconnaît leurs compétences spécifiques et leur expertise à développer des programmes d'insertion innovateurs et efficaces.

Les CDEC gèrent aussi des fonds d'investissement qui permettent le démarrage ou l'expansion de petites entreprises privées ou d'économie sociale. Elles peuvent aussi servir de ponts entre les besoins en main-d'œuvre des entreprises et la formation de la main-d'œuvre locale que les entreprises sont encouragées à embaucher.

La proximité avec le milieu permet également au conseil d'administration de pouvoir suivre facilement le cheminement des dossiers et des projets en cours et de sentir l'impact de leurs décisions, ce qui a pour effet de motiver grandement leur implication et leur engagement.

Une organisation rassembleuse

Les CDEC ne travaillent pas en vase clos. Elles sont en constante relation avec les élus politiques de leur milieu qu'elles n'hésitent pas à réunir et à faire travailler de concert quand il le faut, peu importe les allégeances et les orientations politiques des partis qu'ils représentent. Elles interagissent aussi en partenariat avec les différents organismes du milieu ou peuvent agir avec les fonds d'investissements ou les organismes de développement économique, culturel ou autres.

Voilà une façon succincte d'affirmer notre appui aux CDEC; elles peuvent d'ailleurs très bien se décrire elles-mêmes avec une belle feuille de route. Notre intervention se veut un témoignage de notre grande considération et de notre admiration pour les CDEC qui, avec des moyens somme toute limités, réussissent souvent des petits miracles pour l'avancement de leur communauté et, par le fait même, de tout Montréal, et ce grâce à la passion et à l'engagement indéfectible des femmes et des hommes qui y oeuvrent.

Nous nous impliquons dans les CDEC parce que nous croyons à ce genre de fonctionnement, parce que nous avons participé aux petits et aux grands projets qu'elles mettent de l'avant et parce que nous en voyons les résultats depuis plus de 25 ans. C'est pourquoi, nous souhaitons que la Ville de Montréal soutienne politiquement et économiquement les CDEC afin qu'elles puissent poursuivre leur mission de développement économique des quartiers appauvris qui, selon nous, passe prioritairement par le soutien des personnes qui y résident. La force des CDEC passe inévitablement par leur ancrage dans la communauté de proximité et, à ce titre, aucune restructuration ne nous apparaît souhaitable, ni même acceptable.

Quartier par quartier, on développe Montréal.